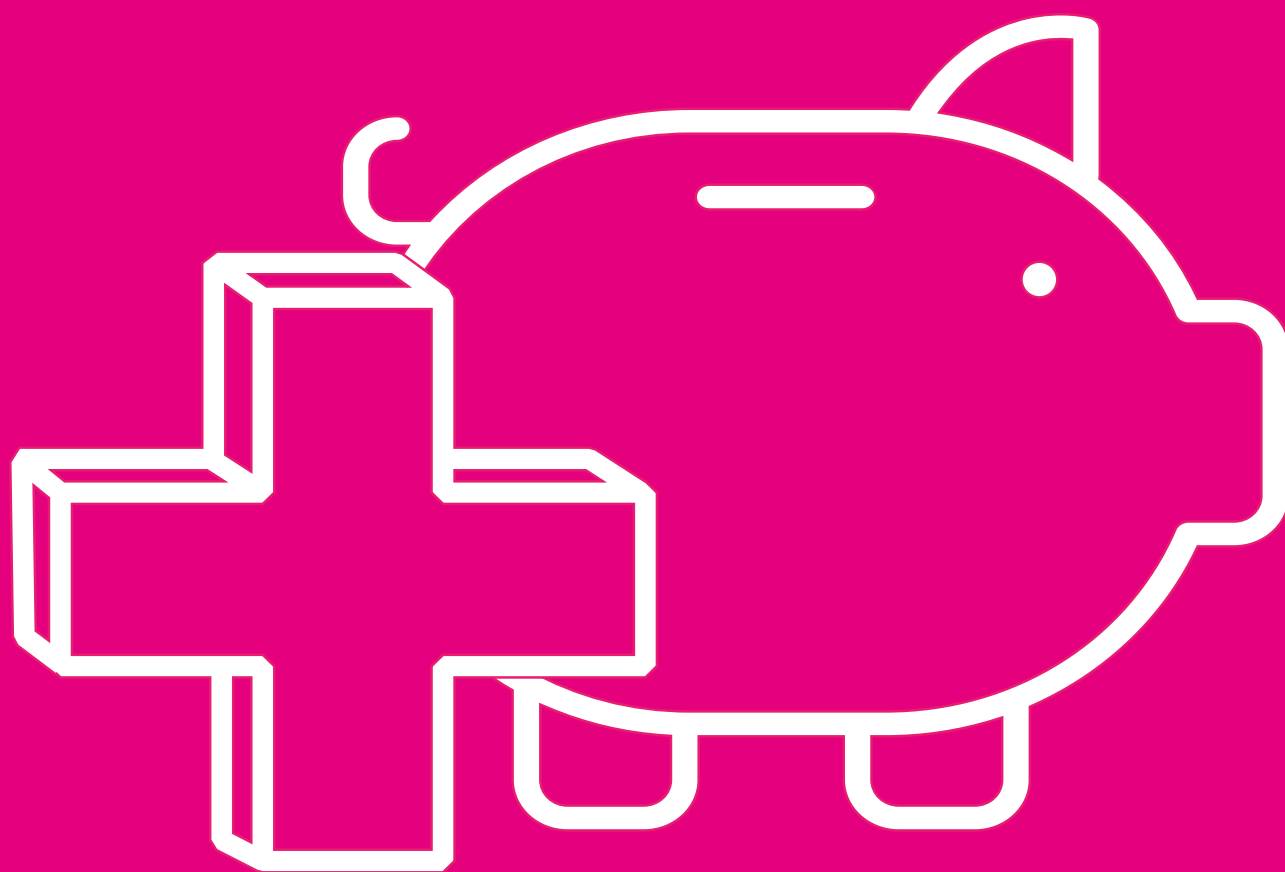


Stop aux primes d'assurance- maladie excessives !



OUI

à l'initiative 10% !

Comité d'initiative : « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! »

Enfin une solution face au racket des assurances-maladie :

Plafonner les primes à 10% du revenu des ménages !

L'initiative 170 réforme les subsides d'assurance-maladie afin de ramener la charge de la prime au maximum à 10% du revenu et permet ainsi de protéger durablement les assuré-e-s.

Comment ça marche ?

- Les primes des assurances de base du ménage sont additionnées.
- Les revenus (RDU) du ménage sont additionnés.
- Si les primes additionnées représentent plus de 10% des revenus du ménage, alors les assuré-e-s reçoivent un subside qui ramène la charge des primes à 10% de ce revenu.



Une personne seule

Un revenu déterminant unifié (RDU) de 50'000 frs

Aujourd'hui : aucun subside
14.35% du RDU pour les primes.

Avec l'initiative = 181 frs par mois de subsides !



Un couple sans enfant

Un revenu déterminant unifié (RDU) de 75'000 frs

Aujourd'hui : aucun subside
19.14% du RDU pour les primes.

Avec l'initiative = 571 frs par mois de subsides !



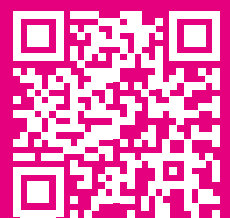
Un couple avec deux enfants

Un revenu déterminant unifié (RDU) de 87'000 frs

Aujourd'hui : subsides de 144.-/mois
18.46% du RDU pour les primes.

Avec l'initiative = 757 frs par mois de subsides !

Et vous ? Allez vérifier par vous-même les effets de l'initiative 170 (votation cantonale n°7) pour votre ménage sur: www.initiative10pourcent.ch



Ou au moyen du QR Code

Comité d'initiative : « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! »